

Année universitaire 2010-2011

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Relevé de conclusions de la séance du 4 mars 2011

- I. Approbation du compte rendu de la séance du 28 janvier 2011.
- II. Plan Réussite Licence - analyse 2010-2011: aide à la réussite.
- III. Bilan d'activité du Service et de la Mission Handicap.
- IV. Composition de la Commission sociale d'établissement.
- V. Modalités d'attribution des financements du Fonds de solidarité et d'initiative étudiante. (FSDIE)
- VI. Master professionnel « *Métiers de la production théâtrale* » : demande d'aménagements.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Représentants enseignants : Mmes CHALAYE, HAUSBEI, JOSSE, SALAZAR ORVIG, SAVIGNAC, et VAN PRAET ; MM. DAROS et THOMAS.

Collège IATOS : -

Représentants étudiants : Melles RODRIGUEZ et THOURY ; MM. DAUBRESSE et ROLLAND

Personnalités extérieures : -

Invités : Mmes BLUNTZ, DUPRAT, NOBLINS-BLANC, PIC, ROY et WOLF
MM. CAVALLO, BOTTE, HAMON et URRUTIAGUER

ABSENTS : Mmes BASILIEN-GAINCHE, BRUN, BOYER, MANESSE
Melles AKERMOUN, DU FAYET DE LA TOUR, LEIVA, MARCHAND, MARTY, MORAND, RUHL DESTREE et STRAUSS
MM. DELON, FAISSOIL, ROKVAM, PERROT, SCHMIDT, et SYLVESTRE

EXCUSE(E)S : Mmes AIT-ATMANE, COTTEGNIES, GRANDAMY, FRANTZ, LE MAITRE et TANANT ; Melle HAFTMAN.
MM. FRAISSE et LAMBERT

PROCURATIONS : Mme HAUSBEI pour Mme COTTEGNIES, Mme CHALAYE pour Mme TANANT, Mme SALAZAR ORVIG pour Mme LE MAITRE et MM. FRAISSE et LAMBERT, Melle THOURY pour Melle HAFTMAN

I. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 28 JANVIER

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité moins les voix de 5 personnes ne prenant pas part au vote.

II. PLAN REUSSITE LICENCE : analyse 2010-11 pour l'aide à la réussite

Le document Powerpoint joint « *Plan Réussite licence : analyse aide à la réussite 2010-11* » dessine l'analyse de l'aide à la réussite, d'abord selon une approche globale, ensuite action par action.

Après présentation du document, le débat s'engage.

- à quel niveau s'engagent les actions ? UFR ou départements ? En matière pédagogique, le département est l'unité pertinente, mais il est probable que la gestion financière revienne aux UFR, répond Anne Salazar.

- quel est l'avenir du Plan réussir en licence ? Quelle place lui sera réservée dans les nouvelles habilitations ? Il est probable, répond Anne Salazar, que le PRL sera intégré dans la nouvelle licence et ne pourra plus être un dispositif périphérique.

- comment toucher ceux qui oeuvrent sur le terrain, sans que les autres se désinvestissent ?

- ce travail sera-t-il diffusé dans la maison ? Il faudrait, note Hélène Josse, qu'il soit pris en compte dans les dialogues de gestion.

Il faut, indique Brigitte Chotel, une communication adaptée, sur le site, sur l'Intranet...

La communication, confirme Anne Salazar, est en effet très importante. Mais il faut être prudent sur ce que l'on diffuse, dans la mesure où l'on ne dispose pas de suivi des statistiques sur plusieurs années.

L'analyse présentée confirme deux points, note Bruno Cavallo :

- l'hétérogénéité dans le déroulement des études, avec la différence des taux de réussite selon les UFR et la diversité des situations, qui peut expliquer que l'aide à la réussite soit plus ou moins facile à mettre en place.

Il faut aussi rappeler que :

- la saturation des locaux est une question à creuser d'un peu plus près ;
- des objectifs pourraient être fixés dans les dialogues de gestion ;
- il est indispensable d'intégrer l'aide à la réussite au sein d'un groupe-classe.

III. BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE ET DE LA MISSION HANDICAP

Ivan Botte, chargé de mission « Handicap », expose le plan d'action de la Mission :

- chaque étudiant est reçu par le service de Médecine préventive. Une « fiche d'aménagement » est établie.

- 120 étudiants sont répertoriés handicapés à ce jour, mais certains handicaps ne sont pas visibles a priori. Les troubles psychiques sont en augmentation.

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

La Mission Handicap aide au déroulement du cursus : aide à l'inscription, aux aménagements d'emploi du temps, à la recherche de supports de cours adaptés. Elle intervient aussi dans les démarches, la relation avec les transporteurs, etc.

L'organisation des examens – 130 épreuves à organiser – est un gros travail, car il faut contacter chaque enseignant pour avoir le code et le sujet de l'épreuve.

Deux guides ont été réalisés, l'un destiné aux étudiants handicapés, l'autre aux personnels de l'université.

Les pistes de réflexion sont les suivantes :

- harmoniser le traitement réservé aux handicapés, qui est très différent d'une UFR à l'autre ;
- améliorer le dialogue avec les départements
- trouver les moyens de faire face à la demande massive de numérisation
- améliorer l'insertion professionnelle des handicapés
- centraliser au niveau du département les changements de salles pour pouvoir les signaler.

Les prochaines échéances seront :

- une journée de sensibilisation au handicap (ateliers d'écriture en Braille, initiation à la LSF, parcours en aveugle, etc.).
- des actions au niveau du PRES sont également envisagées.

Louis Daubresse, chargé de mission Handicap, fait part de son implication personnelle dans la Mission et souligne les progrès accomplis, pour ce qui est notamment de l'identification des interlocuteurs et des services compétents.

La situation des étudiants étrangers handicapés est aussi à examiner.

Plusieurs questions sont à l'étude :

- le déroulement des examens pour les handicapés ;
- l'accessibilité des locaux et, notamment, la mise aux normes des ascenseurs ;
- la nomination d'un référent dans chaque département ;
- l'insertion d'une rubrique « Handicap » dans chaque brochure.

Des difficultés persistent :

- le manque de considération pour la question en tant que telle ;
- l'absence de réponse de certaines composantes aux sollicitations ;
- la difficulté à fédérer la population handicapée.

Les pistes de réflexion sont les suivantes :

- faire un vademecum à l'intention des chargés de cours
- former les enseignants aux spécificités du handicap
- bien informer les vacataires au moment des inscriptions.

Anne Salazar remercie les deux intervenants et souligne que beaucoup reste à faire en matière de sensibilisation et d'information des enseignants, notamment quand les handicapés ne sont pas visibles.

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

Hélène Josse souligne la nécessité d'un marquage au sol pour les handicapés.

François Thomas souligne les progrès réalisés et la qualité des guides proposés.

Bruno Cavallo souligne que la création de la cellule Handicap a eu pour effet d'augmenter les effectifs répertoriés.

Les étudiants sont parfois en difficulté lors des cours, souligne Claire Thoury, notamment lorsque l'on passe des Powerpoint et que les enseignants ne souhaitent pas communiquer leur support de cours.

Janine Sauvage rappelle qu'il peut arriver de passer à côté du handicap sans l'identifier.

Pour ce qui est du signalement des absences et des changements de salle, le personnel du département concerné n'est pas toujours au courant.

Il n'est pas toujours tenu compte non plus des spécificités du handicap dans l'élaboration des emplois du temps. Une journée de formation serait nécessaire.

L'attestation médicale n'est pas toujours bien connue.

IV. COMPOSITION DE LA COMMISSION SOCIALE D'ETABLISSEMENT

Sont élus :

- Annie Van Praet, en tant que représentant des enseignants ;
- Janine Sauvage, en tant que représentant du personnel administratif ;
- Laetitia Rodrigues, Louis Daubresse et Nastasia Haftman en tant que représentants étudiants.
- après discussion, le BDP 3, l'ATEP 3 et L'Envolée bleue, en qualité d'associations étudiantes.

V. MODALITES D'ATTRIBUTION DES FINANCEMENTS DU F.S.D.I.E.

La répartition suivante est proposée :

- 30 % des fonds pour l'aide sociale et la mobilité
- 70 % des fonds pour les projets culturels et citoyens. Dans ces 70 %, 40 à 50 % des fonds pour les projets ponctuels, 20 à 30 % des fonds pour soutenir des projets d'associations.

La discussion s'engage ensuite sur les conditions auxquelles une association peut obtenir une subvention.

Des conventions pourront être passées avec les associations aux conditions suivantes :

- l'association doit être affiliée à Paris 3
- 5 % au minimum de ses membres doivent étudier à l'université
- l'association ne soit pas se présenter aux élections (c'est-à-dire qu'elle ne doit pas être représentative).

Par ailleurs, l'association doit avoir une stabilité financière, participer à l'animation du site Censier, aider à promouvoir la vie associative à Paris 3 et favoriser l'engagement associatif des étudiants.

Un bilan annuel de l'action des associations sera présenté devant le CEVU.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité moins 1 abstention.

VI.AMENAGEMENTS DU MASTER PROFESSIONNEL : « Métiers de la production théâtrale ».

L'aménagement, explique Daniel Urrutiaguer, porte sur la répartition du temps Université / entreprise : 155 heures sont transférées de l'entreprise à l'université. Ces heures comporteront de l'enseignement et un travail collectif de préparation d'événements.

Le financement de ces heures sera assuré par la taxe d'apprentissage en entreprise et les subventions du Conseil régional d'Ile-de-France.

La maquette est respectée.

Le coût augmentera seulement pour les adultes en reprise d'études.

Le reversement à FCP 3 n'aura plus lieu d'être, note Janine Sauvage, puisque le diplôme sera géré par l'UFR Arts et Médias. Il faudrait réfléchir sur une nouvelle répartition des fonds compte tenu de l'évolution des structures.

La proposition est approuvée à l'unanimité moins 1 abstention.

La secrétaire de séance

F. Noblins-Blanc

La vice-présidente du CEVU

Anne Salazar Orvig

CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

AIDE A LA RÉUSSITE

ANALYSE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2010-2011

Hélène Josse
février 2011



UNIVERSITÉ
**SORBONNE
NOUVELLE**
PARIS 3

Membre de Sorbonne Paris Cité

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
MISE EN GARDE	5
OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE	5
INDISPONIBILITÉ DE DONNÉES	5
REMERCIEMENTS	5
1- INÉGALITÉ DES ÉTUDIANTS FACE À L'AIDE À LA RÉUSSITE	5
IMPLICATION DES COMPOSANTES DANS L'AIDE À LA RÉUSSITE	6
IMPACT DU TAUX D'ENCADREMENT ENSEIGNANT	7
2- IMPACT DES ACTIONS D'AIDE À LA RÉUSSITE	8
RÉUSSITE ÉTUDIANTE EN L1	8
NIVEAU DE DÉPART DES ÉTUDIANTS	9
3- L'AIDE À LA RÉUSSITE : CORRECTIF DES INÉGALITÉS DE DÉPART ?	11
QUELLES SUITES DONNER À CES ANALYSES ?	12
4- ANALYSE DES DIFFÉRENTES ACTIONS	12
MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE	13
COURS À PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE (CLE)	13
UE DE REMÉDIATION	14
DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE DE SOUTIEN (DPS)	14
LES ACTIONS DE PRÉ-RENTRÉE	15
CONCLUSION PROVISOIRE	15

Entre avril et juillet 2010, Hélène Josse, chargée de mission auprès du CEVU pour l'aide à la réussite, a collecté les demandes des composantes pour leurs actions de lutte contre l'échec des étudiants de licence.

Ces demandes ont été synthétisées dans des budgets prévisionnels approuvés par un comité *ad hoc* issu du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) entre juillet et octobre 2010. Ce document est une analyse des budgets prévisionnels consultables en annexe.

MISE EN GARDE

Les données sur lesquelles se fonde l'analyse qui suit sont une photographie de la réussite des étudiants à un moment donné. Ce n'est qu'en comparant les données et les analyses sur plusieurs années qu'on obtiendra une image réellement fidèle de l'aide à la réussite et de son impact auprès des étudiants.

OBJECTIFS DE LA DÉMARCHÉ

L'analyse des budgets prévisionnels permet une vision panoramique de l'offre d'aide à la réussite sur toute l'année universitaire. Elle rend possible une comparaison entre les différentes composantes. Elle devrait aussi aider à faire de nouvelles propositions ou de nouveaux cadrages pour l'année suivante en s'inspirant des bonnes pratiques proposées et en soulignant les difficultés relevés.

INDISPONIBILITÉ DE DONNÉES

La réalisation de cette analyse se heurte au retard avec lequel les données sont accessibles. Par exemple, en janvier, les inscriptions pédagogiques (IP) ne sont toujours pas terminées. Si les données sur les heures d'aide à la réussite devant les étudiants (*in praesentia*) sont accessibles, aucune donnée sur les heures *in absentia* ne circule. Il s'agit d'heures d'encadrement, en l'absence des étudiants, qui participent pourtant de l'aide à la réussite et qui sont financées sur le Plan Réussite Licence (référentiel des tâches donnant droit à compensation horaire). L'absence de ces données ampute l'analyse qui suit de moitié.

REMERCIEMENTS

Pour réaliser cette analyse, l'auteure a bénéficié de l'aide technique de collègues pour compiler les données, les présenter sous forme de tableaux et proposer des schémas compréhensibles. Que soient remerciés ici :

Dalia Roy, *chargée de gestion*

Cosima Bluntz, *démographe de l'Observatoire de la Vie Etudiante*

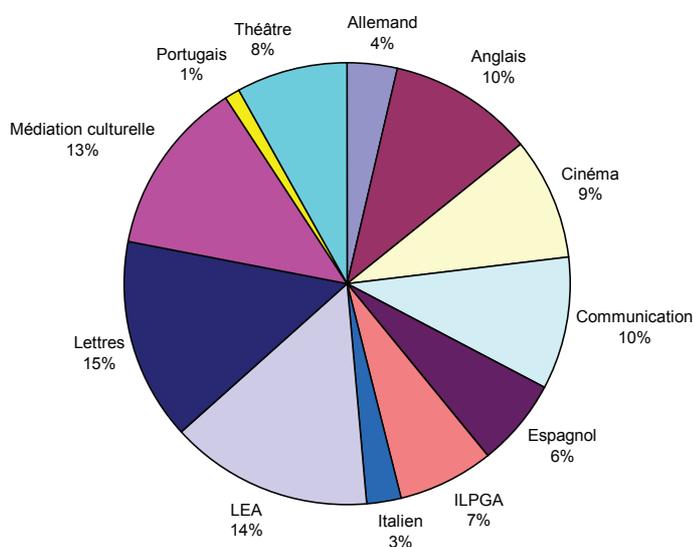
Olivier Henrion, *contrôleur de gestion*

1- INÉGALITÉ DES ÉTUDIANTS FACE À L'AIDE À LA RÉUSSITE

Le nombre d'heures total d'aide à la réussite *in praesentia* s'élève à 7982 heures pour les budgets prévisionnels 2010-2011. Le budget moyen par composante est de 665h : 85,5h pour la composante la moins consommatrice, 1206,5h pour la composante la plus consommatrice. Pour arriver à ce total, on a additionné les heures délivrées par des enseignants et celles délivrées par des tuteurs puisque ce qui importe ici n'est pas le coût mais l'implication des composantes.

Les heures « aide à la réussite » *in praesentia* se répartissent comme suit :

Schéma 1- Répartition des heures *in praesentia*

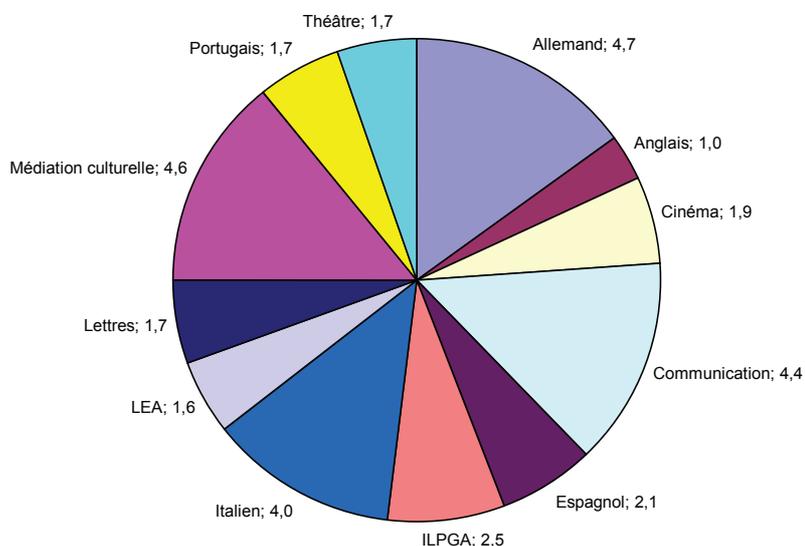


IMPLICATION DES COMPOSANTES DANS L'AIDE À LA RÉUSSITE

Ce nombre d'heures a été rapporté aux nombres d'étudiants inscrits en L1 (IP). En effet, l'essentiel de l'effort d'aide à la réussite se concentre sur les étudiants de L1. Cette donnée semble donc plus intéressante que le nombre global d'étudiants de Licence.

Le résultat est présenté dans le schéma ci-dessous. Il met en évidence une grande disparité d'une composante à l'autre, le ratio « nombre d'heures *in praesentia* sur nombre d'étudiants inscrits pédagogiques en L1 » variant de 1 (anglais) à 4,7 (allemand).

Schéma 2- Implication des composantes dans l'aide à la réussite



Les facteurs cités le plus souvent pour expliquer l'implication limitée dans l'aide à la réussite sont :

- Le manque de salles
- La complexité des emplois du temps liée à la présence de nombreux parcours
- Le sous-encadrement enseignant

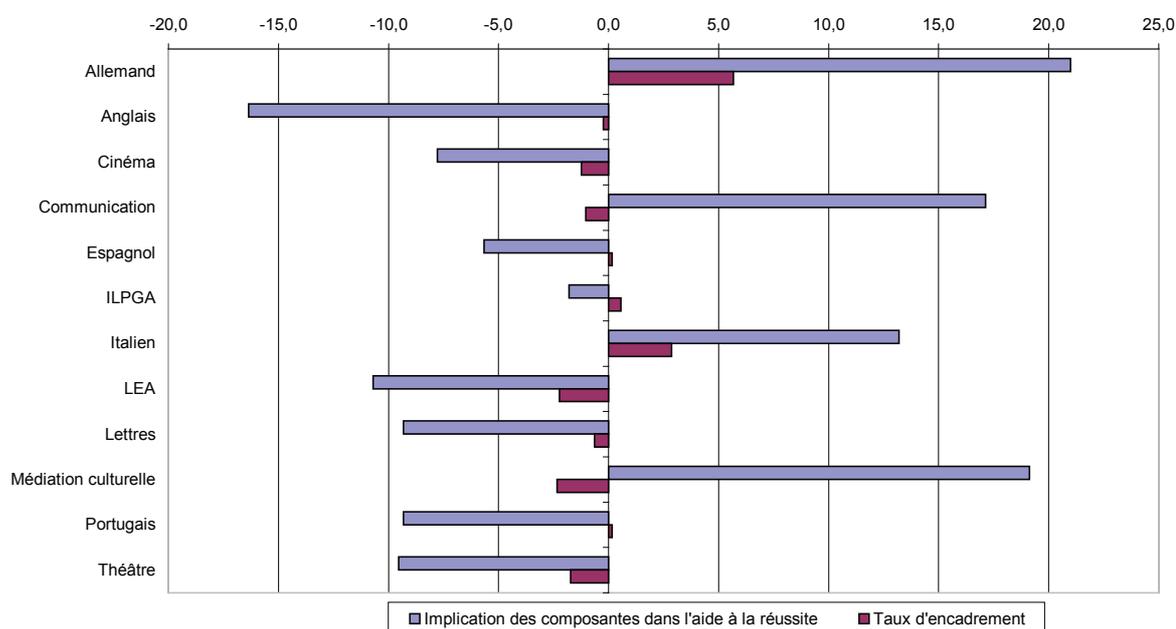
Le problème des salles est partiellement réglé pour 2010-2011 avec la location de deux salles supplémentaires dans le centre des jeunes de St Médard dont le taux d'occupation reste bas (30%). Il faudrait compléter cette étude avec une analyse du taux d'occupation des salles sur le centre Censier. Une enquête a été menée à la rentrée universitaire 2010.

En ce qui concerne la complexité des emplois du temps, il est difficile d'intervenir avant les prochaines maquettes (rentrée 2013). *Il conviendra alors de se souvenir qu'une offre de formation riche ne bénéficie pas automatiquement aux étudiants. Il est également recommandé de mettre en place des logiciels d'aide à la création d'emploi du temps.* Le fait que les emplois du temps de composantes de grande taille soit encore fait à la main semble déraisonnable.

IMPACT DU TAUX D'ENCADREMENT ENSEIGNANT

Les données sur les taux d'encadrement sont disponibles. Elles datent d'octobre 2010. On a donc rapproché ce taux (nombre d'équivalent temps plein divisé par le nombre d'étudiants de Licence (IA)) de l'implication dans l'aide à la réussite afin de voir si une corrélation existe. On a procédé en s'intéressant à un écart à la moyenne (l'implication de la composante est-elle en dessous ou au dessus de l'implication des autres composantes) afin de dégager des grandes tendances. Pour plus de clarté, le taux d'encadrement a été multiplié par 100. Les résultats sont présentés dans le schéma ci-dessous :

Schéma 3- implication des composantes dans l'aide à la réussite et taux d'encadrement enseignant, Ecart à la moyenne



On constate que certaines composantes mal encadrées s'impliquent peu dans l'aide à la réussite (théâtre, LEA) et que, logiquement, d'autres mieux encadrées sont bien impliquées dans l'aide à la réussite (allemand, italien). Pourtant la composante la moins impliquée (anglais) a un taux d'encadrement proche de la moyenne. Il faut cependant préciser que ce taux d'encadrement ne tient pas compte des étudiants hors composante auxquels l'anglais donne cours (lansad). Les données les plus intéressantes se trouvent en communication et en médiation culturelle, deux composantes mal encadrées mais championnes de l'aide à la réussite. Dans ces deux cas, la présence de PRAG extrêmement impliqués dans tous les projets financés par le Plan Réussite Licence est sans doute un facteur déterminant.

Si l'on ne peut nier un lien entre implication dans l'aide à la réussite et taux d'encadrement, il faut cependant conclure que le taux d'encadrement n'explique pas tout et que l'implication dans l'aide à la réussite semble liée à la présence d'enseignants particulièrement soucieux de cette dimension de leur travail.

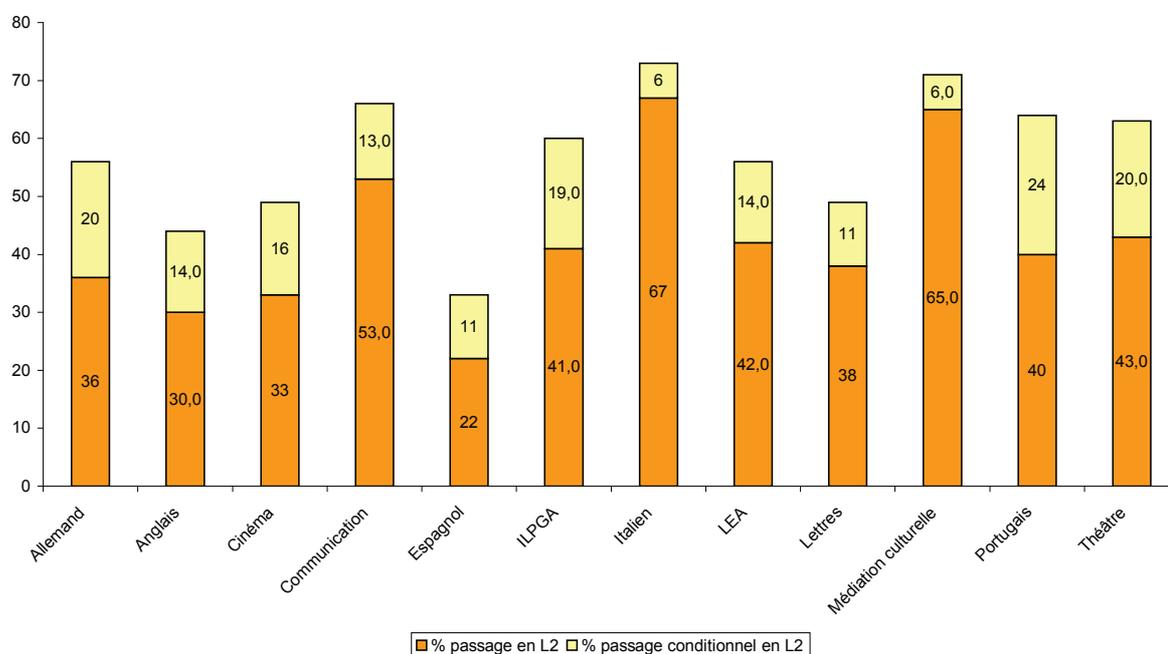
2- IMPACT DES ACTIONS D'AIDE À LA RÉUSSITE

Même si l'exercice est compliqué, il semble essentiel de tenter de mesurer l'impact des programmes d'aide à la réussite sur les étudiants de Licence. En l'état actuel des choses, on ne peut dégager que de grandes tendances. Seule la poursuite de ce type d'études sur plusieurs années permettra de confirmer ou d'infirmer les premiers résultats obtenus.

RÉUSSITE ÉTUDIANTE EN L1

Le taux de réussite utilisé ici est le taux officiel produit tous les ans par l'Observatoire de la Vie Étudiante. Il s'agit du taux de L1 présents aux examens¹ et autorisés à passer en L2². On peut considérer que le taux de réussite ainsi obtenu est assez largement surévalué, certains étudiants autorisés à passer en L2 n'arrivant jamais à rattraper le retard.

Schéma 4- Taux de réussite en L1 des étudiants présents aux examens 2009-2010



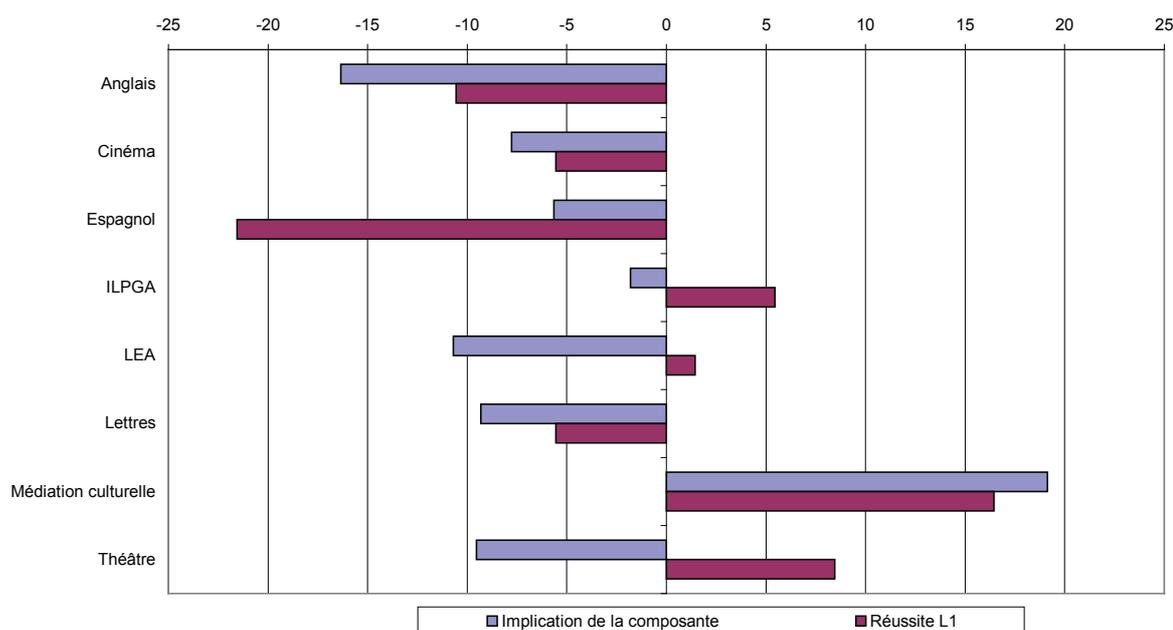
Deux autres réserves s'imposent sur l'utilisation de ces chiffres :

- Pour les composantes de petite taille (allemand, italien, portugais – on rappelle que l'arabe n'a pas répondu à la demande de budget), les pourcentages n'ont pas grand sens. Dans la suite de l'analyse, on ne tiendra pas compte de ces chiffres. *Il conviendra de trouver d'autres méthodes d'analyse pour les effectifs inférieurs à 100.*
- Le taux de réussite est celui de 2009/2010 alors que les budgets prévisionnels sont ceux de 2010/2011. Cette difficulté est cependant gérable puisqu'en toute logique, les budgets prévisionnels 2010-2011 auraient dû être pensés à l'aune des résultats 2009/2010. D'autre part, si les taux de réussite varient d'une année sur l'autre, l'implication dans l'aide à la réussite est restée stable entre la rentrée 2009 et la rentrée 2010, entre autres parce que la maquette est identique et que la majorité des heures relèvent de la MTU et du CLE, deux actions inscrites dans les maquettes et donc identiques d'une année sur l'autre.

1 On exclut des IP les étudiants dont le total des points à l'issue des examens est égal à zéro.

2 C'est-à-dire les étudiants admis et les étudiants avec un semestre de retard.

Schéma 5- Réussite des étudiants et implication des composantes dans l'aide à la réussite
Écart à la moyenne



On a à nouveau recours à un écart à la moyenne pour faire apparaître de grandes tendances. On remarque l'existence d'un parallélisme : les lignes sont globalement du même côté de l'axe central, ce qui signifie que quand l'implication est forte (ligne bleue à droite de l'axe), la réussite est au dessus de la moyenne (ligne violette à droite). Inversement, quand l'implication est en dessous de la moyenne (ligne bleue à gauche), la réussite est en dessous de la moyenne (ligne violette à gauche).

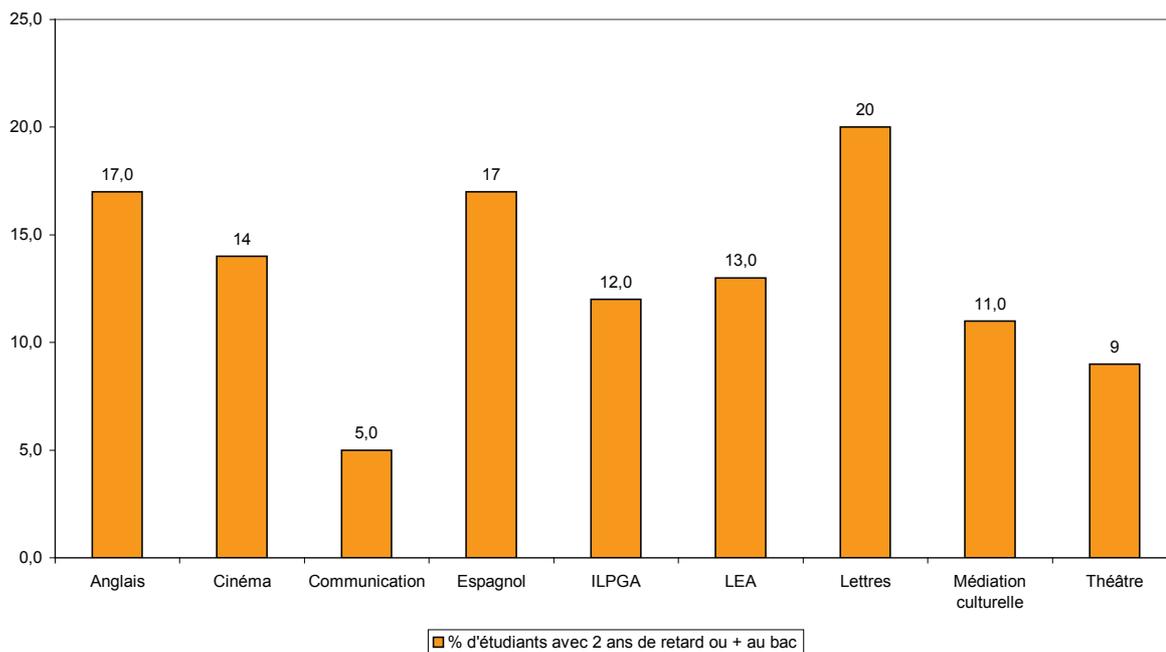
Ce lien n'est pas forcément un lien de causalité mais il peut indiquer une corrélation entre les deux phénomènes. Il semble possible d'écarter l'ILPGA et la LEA de l'analyse car l'écart à la moyenne pour l'implication dans un cas et pour la réussite dans l'autre n'est pas probant.

Il reste le théâtre, seule composante où les lignes bleue et violette sont clairement de part et d'autre de l'axe. Le taux de réussite est nettement au dessus de la moyenne des composantes alors que le nombre d'heures par étudiant consacré à l'aide à la réussite est clairement en dessous. Le fait que le théâtre sélectionne 20% de son effectif de 1ère année (catégorie 6 dans APB avec absence de sélection pour les franciliens mais sélection pour les provinciaux) ne peut à lui seul expliquer cette différence puisque les autres composantes à recrutement partiellement sélectif (cinéma et médiation culturelle) ne suivent pas le même schéma.

NIVEAU DE DÉPART DES ÉTUDIANTS

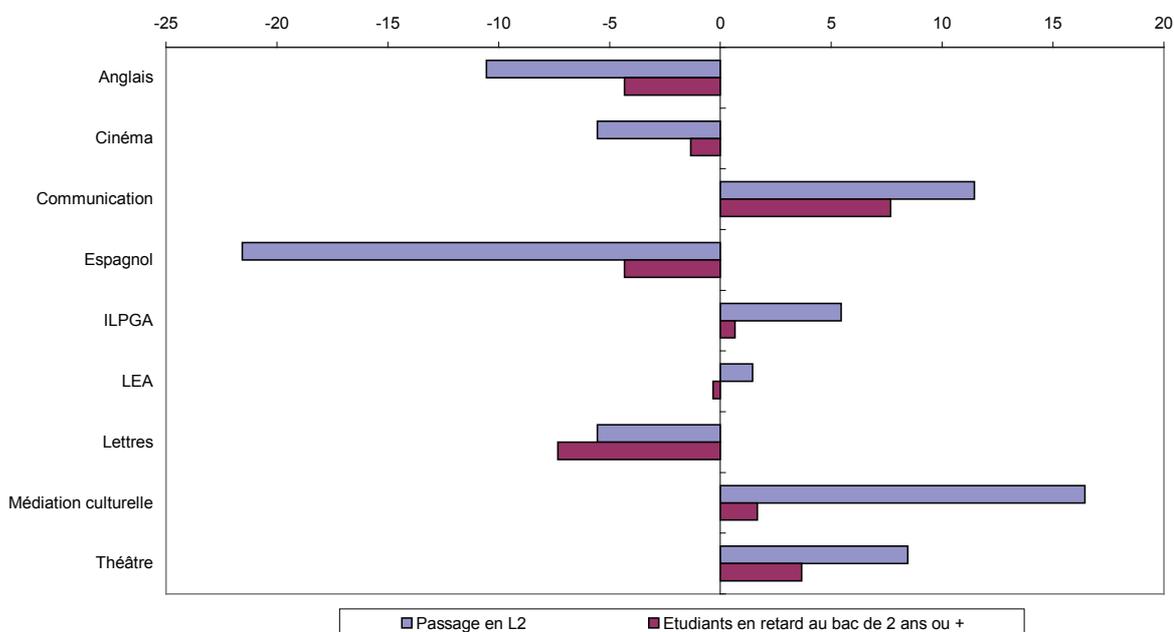
Pour comprendre cette possible anomalie, il est intéressant de se pencher sur le niveau de départ des étudiants. Aucun test de niveau globalisé n'est proposé à l'entrée à l'université. En l'absence de ce test généraliste, on peut avoir recours au baccalauréat. Il semble significatif de prendre en compte la proportion d'étudiants avec deux ans de retard ou plus au bac pour qualifier la population étudiante des composantes. Un retard important au bac est révélateur des difficultés académiques des étudiants, plus que leur âge à l'inscription. Il est à noter qu'un étudiant ayant eu le bac « à l'heure » mais n'ayant pas directement enchaîné études secondaires et études universitaires a statistiquement plus de chances de réussir qu'un autre, le temps passé entre la fin du secondaire et les études universitaires servant le plus souvent à affiner ou à tester les choix d'orientation. Le schéma qui suit montre le pourcentage d'étudiants ayant obtenu le bac avec deux ans de retard ou plus au bac. On remarque une grande disparité d'une composante à l'autre, le pourcentage allant du simple (communication) au quadruple (lettres).

Schéma 6- Niveau de départ des étudiants de L1



Le schéma qui suit met en parallèle le retard au bac de deux ans et plus, et le taux de réussite. Là encore, on exclut les composantes à petit effectif, même si les résultats sont congruents avec ceux des autres composantes.

Schéma 7- Retard au bac et réussite en L1
Ecart à la moyenne



Si l'on excepte la LEA où l'écart à la moyenne n'est pas probant, on remarque une corrélation systématique entre la réussite des étudiants (en bleu) et le niveau de départ des étudiants (en violet). Lorsque le nombre d'étudiants avec deux ans de retard ou plus au bac est inférieur à la moyenne (ligne violette à droite de l'axe), le taux d'échec est également inférieur à la moyenne (ligne bleue à droite de l'axe). C'est nettement le cas en communication, médiation culturelle et théâtre. L'inverse se produit pour le cinéma, bien qu'il s'agisse d'une composante à recrutement partiellement sélectif.

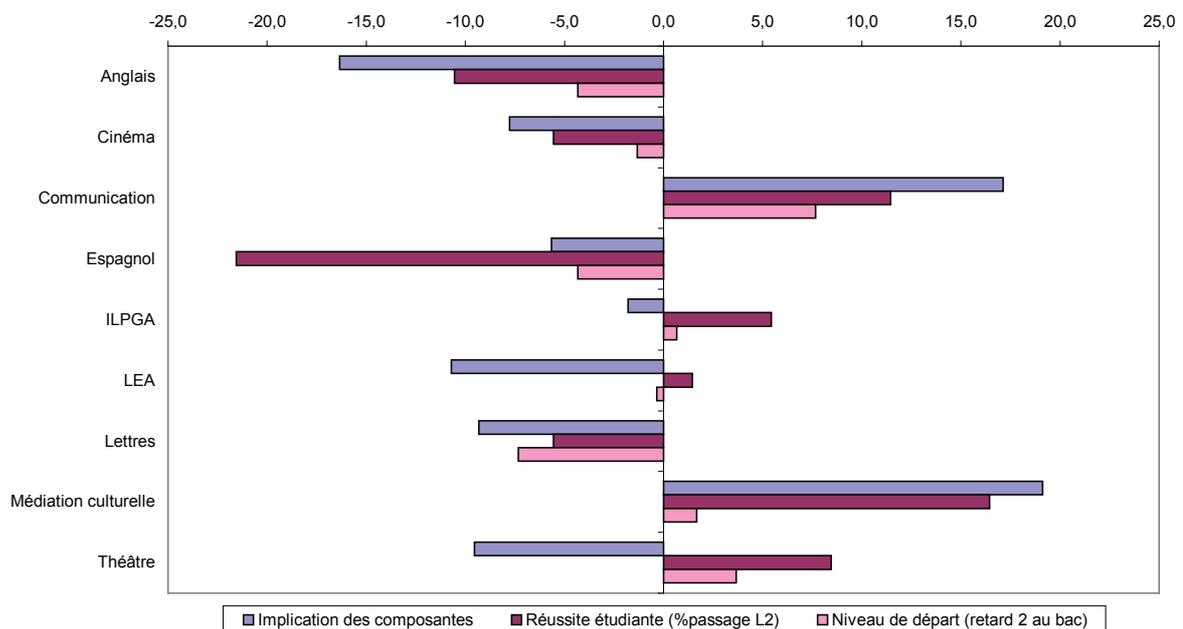
Si la tendance est nette, on remarque cependant de grandes disparités. A population étudiante équivalente, l'espagnol a un écart à la moyenne deux fois plus important que l'anglais sur le taux de réussite.

Ces analyses, pour intéressantes qu'elles soient, ne tiennent pas compte de la culture de notation des différentes composantes. A niveau égal, il n'y a pas moyen de savoir si les étudiants d'une composante sont notés avec plus ou moins de sévérité qu'une autre. Là encore, l'évaluation des formations par les étudiants pourra peut-être fournir quelques éléments de réponse. Il serait aussi sans doute intéressant de voir si les formations qui conduisent aux concours d'enseignement ont la même politique de notation que les autres.

3- L'AIDE À LA RÉUSSITE : CORRECTIF DES INÉGALITÉS DE DÉPART ?

A défaut de pouvoir mesurer avec précision l'impact de l'aide à la réussite sur la réussite réelle des étudiants, on peut tenter de voir si l'aide à la réussite agit comme un correctif face aux inégalités de départ des étudiants. En toute logique, l'implication dans l'aide à la réussite devrait être d'autant plus important que le niveau de départ des étudiants est fragile et que leurs résultats sont faibles. Le schéma suivant montre que ce n'est pas le cas. On a mis en parallèle le niveau de départ des étudiants en lilas (qui se fonde sur leur retard au bac), leur taux de réussite en violet (passage autorisé en L2) et l'implication de la composante dans l'aide à la réussite en bleu (ratio du nombre d'heures aide à la réussite sur nombre de L1). On a utilisé la méthode de l'écart à la moyenne pour faire apparaître de grandes tendances.

Schéma 8- L'aide à la réussite comme correctif des inégalités de niveau des étudiants
Ecart à la moyenne



On peut expliquer l'implication en dessous de la moyenne du théâtre par le niveau de départ et la réussite au dessus de la moyenne des étudiants. Mais on constate pour les composantes où les résultats et le niveau de départ sont en dessous de la moyenne (lignes violette et lilas à gauche) que ces difficultés ne sont pas compensées par une implication au dessus de la moyenne. En effet, la colonne bleue reste à gauche tandis qu'elle serait à droite si elle indiquait un rattrapage ou une compensation. C'est ce que l'on constate pour l'anglais, le cinéma, l'espagnol et les lettres.

Il apparaît que le Plan Réussite Licence ne remplit pas sa mission première qui est d'aider les étudiants en difficulté à rester à l'université et à y réussir. Il permet d'avoir une marge de manœuvre plus grande pour financer la Licence.

QUELLES SUITES DONNER À CES ANALYSES ?

La question principale porte sur le montage des budgets prévisionnels 2011-2012. Jusque là, les budgets reflétaient les demandes des composantes, demandes qui ne sont pas fonction des besoins réels des étudiants dans la plupart des cas. On devra donc trouver des critères plus pertinents pour établir les enveloppes budgétaires. Faut-il établir les budgets en fonction :

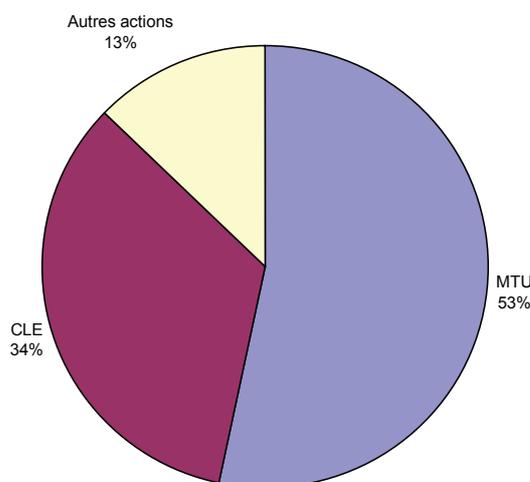
- des besoins en heures complémentaires des composantes et entériner le fait que le Plan Réussite Licence permet de financer la Licence et non la réussite en Licence ?
- du taux d'encadrement des composantes ?
- du niveau de départ des étudiants ?
- du taux de réussite des étudiants ?
- de l'implication passée des composantes ?

Il serait utile que l'aide à la réussite soit abordée dans le cadre des dialogues de gestion pour faire le point avec les composantes sur leur politique d'aide à la réussite et pour négocier avec elles les efforts à consentir. Cela implique que des indicateurs sur l'implication des composantes dans la lutte contre l'échec fassent leur apparition dans les tableaux de bord qui servent de documents de référence pour ces dialogues.

4- ANALYSE DES DIFFÉRENTES ACTIONS

La méthodologie du travail universitaire (MTU) et les cours en pédagogie différenciée (CLE) sont les deux seules actions qui ont un caractère obligatoire dans les maquettes. La mise à disposition systématique d'un cadrage écrit date du printemps 2010 mais le cadrage officieux faisait état de 2h30 hebdomadaires sur un semestre pour la MTU et 1h30 hebdomadaires sur un semestre pour CLE. Cela revient à une proportion MTU/CLE de 3/5 et 2/5. Toutes composantes confondues, cette proportion semble respectée :

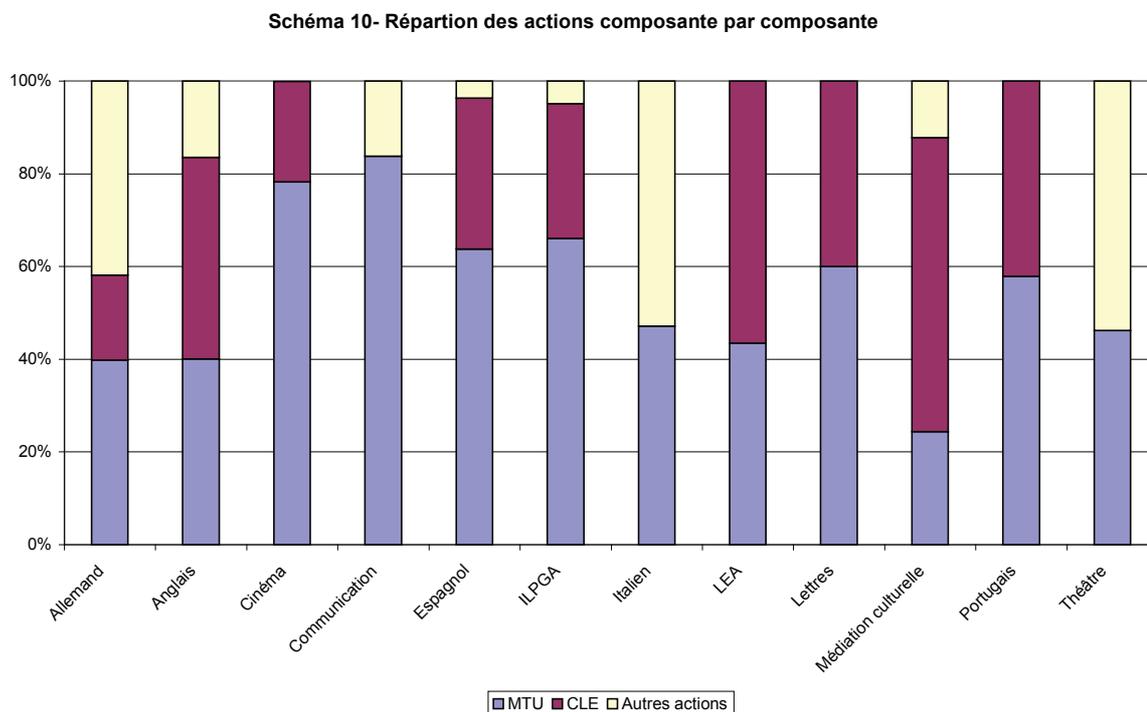
Schéma 9- Répartition des heures *in praesentia* par action



Cependant, ce schéma n'est pas représentatif de ce qui se passe à l'intérieur de chaque composante. Là encore, une grande hétérogénéité apparaît.

MÉTHODOLOGIE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE

Toutes les composantes proposent des cours de MTU (en bleu) mais la place prise par la MTU³ varie grandement (40% en anglais contre 80% en communication) comme le montre le schéma qui suit :



Quelques modifications semblent nécessaires pour les prochaines maquettes :

- *Maintien d'un cours de MTU distinct des cours disciplinaires*
- *Harmonisation des horaires hebdomadaires et calage sur une durée de cours imposé (1H30 ou 2h ?)*
- *Prolongement de la MTU sur le 2nd semestre*
- *Sortie du label MTU des cours de méthodologie disciplinaire qui doivent être organisés dans le cadre des enseignements disciplinaires*
- *Organisation différente avec le SCD (Service Commun de Documentation) pour la visite de la bibliothèque et l'initiation à la recherche documentaire*

COURS À PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE (CLE)

En revanche, certaines composantes ne proposent pas de CLE. Même si le sigle apparaît dans la maquette, la commission *ad hoc* qui a statué sur les demandes de budgets entre juillet et octobre 2010 a parfois refusé le label « cle » parce qu'aucune mention n'était faite d'un traitement de l'hétérogénéité. Les actions ont alors été requalifiées en « innovation pédagogique » (cas du théâtre et de l'italien).

L'absence de cadrage clair avant l'an dernier pour CLE s'est avérée particulièrement problématique. Tous les responsables de formation n'ont pas compris qu'il s'agissait prioritairement de faire des propositions pour gérer l'hétérogénéité du public étudiant. Certaines composantes ont compris qu'il s'agissait d'un cours supplémentaire d'aide à la réussite et ont proposé des actions utiles mais hors cadrage.

Les composantes qui ont respecté l'esprit de ce cours ont fait des propositions variées qui ont fait évoluer le cadrage initialement proposé au printemps 2010 :

- L'anglais propose des groupes de niveau qui s'appuient sur les résultats aux cours de MTU du premier semestre. Cela pose de gros problèmes d'emploi du temps puisque 3 TD doivent être organisés en parallèle pour que l'on puisse proposer deux cours « textes » (pour les étudiants les plus faibles) et un cours « dossiers » (pour les étudiants les plus avancés).
- Les Lettres proposent des cours en groupes de besoin. Les étudiants sont répartis à l'issue d'un test de rentrée assez poussé. Tous les étudiants, forts ou non, suivent un cours pour améliorer la compétence

3 Voir le rapport 2010-2011 de Catherine Duffau, chargée de mission à la MTU.

repérée comme la plus faible (écriture, lecture, argumentation ...)

- La médiation culturelle a fait le choix explicite de ne pas séparer les étudiants de niveau disparate. Elle propose des ateliers d'écriture en petits groupes (une douzaine d'étudiants) pour que l'enseignant ait le temps de s'adapter au niveau de chacun.
- L'allemand propose des cours de remise à niveau pour les plus faibles, repérés lors d'un test de rentrée. Les autres sont orientés vers des cours plus poussés et décyclés (type UE libres).
- La LEA doit tenir compte de ses effectifs importants et de la complexité des parcours qu'elle propose. L'hétérogénéité est traitée au sein du groupe classe avec un travail de groupes et en autonomie (fiches). L'enseignant passe de groupe en groupe en s'attardant plus particulièrement sur les groupes en difficulté.

Pour les prochaines maquettes, il faudrait que

- *Les composantes aient le temps de trouver un format de cours qui permette de traiter l'hétérogénéité*
- *La durée hebdomadaire soit identique dans toutes les composantes et soit calée sur une durée harmonisée des TD (1h30 ou 2h ?).*
- *Le cours de CLE s'étale sur toute la première année de Licence (2 semestres)*

Les **autres actions**, qui ne sont pas obligatoires, restent largement anecdotiques. Une des raisons invoquées est le manque d'implication des étudiants pour des cours qui ne donnent lieu ni à ECTS ni à coefficient.

UE DE REMÉDIATION

En effet, seules les UE de remédiation permettent d'obtenir une note. Elles sont cependant peu utilisées. Seules trois composantes y ont recours (allemand, communication et italien) pour un total de 11UE. La communication, par exemple, propose 3 UE pour les étudiants de L3 qui n'ont pas fait de communication en L1 et L2 (classes prépa et étudiants venant d'autres cursus). Les composantes éprouvent encore des difficultés à prévoir des cours clairement étiquetés « faciles » (comme les UE de remédiation) ou « difficiles ». Pourtant, dans le cadre de ses UE libres, un étudiant a déjà le choix entre un cours ardu d'histoire des idées et un cours de yoga (où la participation au cours peut garantir la moyenne). Cet étiquetage « UE pour étudiant en difficulté » ne peut toucher que les UE hors tronc commun et ne remet donc pas en cause l'égalité des étudiants d'un même cursus.

Lors des dialogues de gestion, et dans le but de limiter les heures complémentaires, il serait souhaitable de négocier avec les composantes le nombre d'heures allouées en fonction de l'effort consenti pour labéliser certaines UE libres « remédiation » ou « avancées ».

DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE DE SOUTIEN (DPS)

Le DPS est une action que le ministère présente comme obligatoire bien qu'elle ne donne lieu ni à ECTS ni à coefficient. Il s'agit de proposer des ateliers qui augmentent les chances de réussir des étudiants aux examens, et plus spécifiquement aux étudiants de rattrapage (2ème session). Seules trois composantes ont proposé un DPS pour 2010-2011 :

- L'anglais en propose systématiquement un depuis 4 ans. Il s'agit de stages intensifs répartis sur une petite semaine et couvrant soit des points de méthodologie (lire une nouvelle, écrire une introduction) soit des connaissances (linguistique pour les nuls, liste de lecture de civilisation ...)
- La Médiation Culturelle propose un DPS d'un format un peu particulier. Il s'agit d'un DPS de 2h hebdomadaires sur toute l'année (50 heures) à destination essentiellement des étudiants venant d'un DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires = étudiants en reprise d'études n'ayant pas le BAC).
- Le théâtre a proposé un stage de 30h pendant l'intersemestre à des étudiants qui partagent leur temps entre études universitaires et école de comédiens et qui éprouvent des difficultés pour les matières théoriques.

Il est impératif de faire des calendriers où le DPS n'est pas une variable d'ajustement mais bien un temps de révision pour les étudiants. Ce moment d'apprentissage doit se trouver avant les examens et non avant le rattrapage : pourquoi attendre que les étudiants aient échoué pour leur apporter de l'aide ? Enfin, le caractère obligatoire du DPS doit être rappelé aux composantes de taille moyenne et grande. Il reste douteux qu'un tel dispositif ait un sens pour les composantes de petite taille.

LES ACTIONS DE PRÉ-RENTRÉE

Elles sont également rares. Deux composantes proposent un test de positionnement à la rentrée (allemand et lettres) et deux proposent des stages de pré-rentrée (anglais et allemand). La notion même de pré-rentrée n'est pas acceptée à la Sorbonne Nouvelle. Il est vrai que septembre est un moment particulièrement précieux pour les chercheurs qui n'ont pas le temps d'avancer pendant le semestre.

Si l'on souhaite développer ces actions, il faut trouver un moyen pour que la participation des enseignants soit tournante. Dans le cas contraire, on augmentera le fossé entre enseignants « pédagogues » et enseignants chercheurs, ce qui est aussi préjudiciable aux étudiants qu'aux collègues qui choisissent la pédagogie car cette implication n'est pas reconnue dans la carrière universitaire.

CONCLUSION PROVISOIRE

L'absence de données claires pour les années antérieures ne permet pas de dire si le Plan Réussite Licence a réellement amélioré la réussite des étudiants. Les taux de réussite restent bas pour certaines composantes. On peut donc se demander si l'argent consacré à l'aide à la réussite pourrait être utilisé différemment, et en particulier s'il ne serait pas raisonnable de définir une politique d'aide à la réussite plus lisible ; en effet, l'analyse des budgets ne permet pas de dégager de lignes directrices fortes.

Il est souhaitable que le prochain cadrage du Plan Réussite Licence (à paraître en mars 2011 sous le titre « Plan Licence – Mode d'emploi ») ne se contente pas de décrire l'existant et d'en cadrer la mise en œuvre mais soit aussi un document politique affirmant clairement les priorités que la Sorbonne Nouvelle se fixe en matière de réussite.